AVIS DIVERS

PIERRE PLUS

Société Civile de Placement Immobilier à capital variable
Siège social : 43/47, avenue de la Grande Armée - 75116 PARIS
382.886.323 R.C.S. PARIS

Objet social – La S.C.P.I. a pour objet l'acquisition directe ou indirecte, à l'exclusion des parts de SCPI et d'OPCI, y compris en l'état futur d'achèvement, et la gestion d'un patrimoine immobilier locatif.
Dans le cadre des acquisitions indirectes, la SCPI pourra acquérir des parts de SCI.

Date d'expiration de la Société – 30 août 2041.

La responsabilité de chaque associé à l'égard des tiers est limitée au montant de sa part dans le capital de la société.

Notice d'augmentation de capital

Modification du capital social statutaire

Conformément à la première résolution de l'assemblée générale extraordinaire de la société PIERRE PLUS du 15 octobre 2015, le capital social statutaire est le plafond en deçà duquel les souscriptions nouvelles pourront être reçues. Il est fixé à quatre cents millions d'euros (400 000 000 €).

Le montant du capital social statutaire pourra être modifié par décision des associés réunis en assemblée générale extraordinaire ou par la société de gestion sur autorisation des associés donnée en assemblée générale extraordinaire .

Date d'ouverture de la souscription – 5 novembre 2015.

Date de clôture de la souscription – la SCPI ayant opté pour la variabilité de son capital la société de gestion n'acceptera plus de souscriptions lorsque le capital social statutaire de 400 000 000 € sera atteint, sauf pour compenser des retraits.

Prix de souscription :

Valeur nominale d'une part :	610 euros
Prime d'émission :	456 euros
Soit un prix de souscription pour une part de	**1 066 euros**

Ce prix s'entend net de tous autres frais.

Entrée en jouissance des parts – Le premier jour du 3ème mois qui suit celui de la souscription.

Souscription minimum – deux (2) parts pour tout nouvel associé.

Toute modification des conditions de souscription prévues dans la présente notice fera l'objet d'une nouvelle notice publiée au Bulletin des annonces légales obligatoires, six jours au moins avant la date d'ouverture des souscriptions aux nouvelles conditions d'émission.

CILOGER
43/47, avenue de la Grande Armée - 75116 PARIS

1504913